

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973

2me CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN

CHERS AMIS DU PAYS D'AURAY ET DU CANTON DE PORT-LOUIS,

Nous avons, nous autres Français, l'immense privilège de vivre dans une démocratie authentiquement libre... Comme on s'habitue aux bonnes choses, nous trouvons tout naturel de pouvoir dire, écrire, lire, écouter, regarder ce que bon nous semble sans avoir peur.

Au moment où nous nous apprêtons, une fois encore, comme le veut la tradition des pays vraiment démocratiques, à voter librement, ayons une pensée pour les peuples qui, trop nombreux dans le Monde, ne sont pas consultés ou sont invités seulement à plébisciter à 99,53 % les listes uniques des candidats du Parti.

Quoi qu'il en soit, vous voilà amenés à désigner, le 4 Mars, celui des candidats qui vous apparaît le plus qualifié pour se prononcer, soit au sein du Gouvernement, soit au Parlement, sur les affaires de la France et pour vous représenter à PARIS, faire entendre vos soucis, obtenir, sur les plans les plus divers, les décisions que vous souhaitez.

Une consultation électorale est une chose sérieuse. Fidèle à mon comportement habituel, je me refuserai donc à des campagnes tapageuses à l'américaine, et je demande instamment à mes amis de laisser à d'autres, s'ils le veulent, le soin de salir les routes ou les murs par des inscriptions qui, sans avoir jamais convaincu, donnent un travail inutile aux employés municipaux.

D'autres candidats, qui n'ont pas eu encore l'occasion de faire leurs preuves, vont multiplier critiques, attaques et promesses : c'est le lot commun de toutes les campagnes !

Pour ma part, je me garderai des critiques et des attaques, car elles ne sont pas constructives.

De promesses, je ne ferai pas davantage, car il en va des promesses comme des feux de bengale : elles brillent très fort l'espace d'une campagne... Elles s'éteignent au soir du scrutin, et c'en est fini !

Tout au long du mois de décembre 1955, Monsieur Guy MOLLET avait axé sa campagne sur la paix en Algérie... En Janvier 1956, soit quelques semaines plus tard, devenu Président du Conseil, il se voyait amené, non seulement à continuer la guerre, mais à allonger la durée du service militaire et à envoyer le contingent en Algérie !

Que l'on me comprenne bien : je ne jette pas la pierre à Monsieur Guy MOLLET qui, Président du Conseil, a fait, en patriote, ce qu'il estimait de son devoir de faire... Je dis seulement qu'il était bien léger de promettre, l'espace d'une campagne électorale, le contraire de ce que les dures réalités du Pouvoir allaient l'obliger à faire.

Cette expérience, qui se situe au tout début de ma vie publique, m'a vacciné contre toute promesse. Les Maires, les Conseillers Municipaux, me comprendront, car ils ont pu, eux, mesurer, dans leur propre action municipale, les obstacles qui séparent les intentions les plus sincères des réalisations concrètes.

*
* *

Nous nous connaissons assez, d'ailleurs, vous et moi, pour que je puisse vous demander de me juger seulement sur mon travail, sur l'esprit dans lequel il a été mené, et sur les résultats qui ont pu être atteints.

Comme cette profession de foi est un document trop restreint pour me permettre un véritable compte rendu de mandat... et comme vous avez le droit de savoir ce qui a été fait depuis les cinq ans qui nous séparent de la dernière élection législative, mon journal habituel paraîtra à la fin du mois de février.

L'ECHO DU PAYS D'ARVOR sera un bilan, sans critique, attaque, ni promesse... J'ai pris des dispositions pour que chacun puisse en prendre connaissance, mais si certains ne l'avaient pas encore eu entre les mains au moment où ils recevront cette profession de foi, ils peuvent le demander soit à ma permanence d'AURAY, 14, rue Louis Billet, soit à la Mairie de CARNAC.

Le seul engagement que je puisse et veuille prendre, c'est de continuer à travailler demain comme je l'ai toujours fait jusqu'ici.

D'abord, et avant toute chose, travailler pour améliorer la situation de ceux qui ont plus besoin que d'autres d'un appui : les handicapés, les personnes âgées, les veuves et les femmes seules-chefs de famille, les victimes des conflits d'un passé ancien (1914-1918), ou plus récent (1939-1945 - Indochine - Algérie).

Et puis travailler à susciter, maintenant que nous avons des équipements appropriés, des emplois pour nos jeunes.

Enfin, travailler à apporter des solutions correctes aux problèmes qui préoccupent la population active :

— aux problèmes des cultivateurs et, plus spécialement, des producteurs de lait et des éleveurs de porcs, en quête légitime d'une juste rémunération de leur travail,

— aux problèmes des marins pêcheurs aux prises avec le dépeuplement des fonds et la crise sardinière, et des marins du commerce dont les navires se transforment avec une rapidité stupéfiante,

— aux problèmes des chefs d'entreprise, confrontés aux difficultés inhérentes à la complexité croissante du monde dans lequel nous vivons,

— aux problèmes des commerçants et artisans qui, assaillis par des préoccupations d'échéances fiscales et sociales, doivent être mis en mesure de garder leur place dans l'évolution très rapide, elle aussi, de nos structures économiques,

— aux problèmes des ouvriers de la Défense Nationale, soucieux du maintien d'un plan de charge important et de la préservation de leur statut,

— à ceux, bien sûr, des ouvriers du Bâtiment dont j'ai la charge au sein du Gouvernement,

— aux problèmes des ostréiculteurs, attachés à surmonter les effets des calamités, et à s'adapter, eux aussi, à l'évolution des circuits commerciaux,

— aux problèmes des activités touristiques, aggravés par la trop grande brièveté de la saison,

— aux problèmes des mères de famille, dont on dit, avec tant de légèreté, qu'elles sont « sans profession », alors que la caractéristique de leur travail est de ne jamais connaître de temps de repos,

— et, plus généralement, aux problèmes qui intéressent la vie et l'avenir des hommes et des femmes du Pays d'AURAY et du Canton de PORT-LOUIS.

OUI, le seul engagement que je puisse et veuille prendre est de continuer, si vous me renouvelez votre confiance, à travailler, en étroite liaison avec vos Elus municipaux, sans ménager mes forces, près de vous, avec vous, et pour vous.

SUPPLEANT :

Yvonne STÉPHAN

CONSEILLER GENERAL
MAIRE DE PORT-LOUIS

Christian BONNET

SECRETAIRE D'ETAT A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, A L'EQUIPEMENT, AU LOGEMENT ET AU TOURISME

CONSEILLER GENERAL DE BELLE-ILE

MAIRE DE CARNAC

I. P. M., Lorient